

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE BOBST GROUP SA

qui se tiendra le jeudi 6 avril 2017 à 17h00
au Competence Center – Bobst Group SA
route de Faraz 3, CH-1031 Mex
(ouverture du bureau de contrôle et des portes
à 16h00)

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2016

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, ainsi que les comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2016.

2. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil.

3. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2016

Le bénéfice disponible est le suivant :	CHF
Report	127 712 340.39
<u>Bénéfice net de l'exercice 2016</u>	<u>23 309 345.97</u>
Total	151 021 686.36

Le Conseil propose la répartition suivante :

Dividende CHF 1.70 (brut) par action
sur 16 518 478 actions

Versement total de dividende	28 081 412.60
Solde reporté à nouveau	122 940 273.76

4. Elections au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration :

4.1 Réélection de M. Alain Guttmann

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.2 Réélection de M. Thierry de Kalbermatten

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.3 Réélection de M. Gian-Luca Bona

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.4 Réélection de M. Jürgen Brandt

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.5 Réélection de M. Philip Mosimann

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.6 Election de M. Patrice Bula

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.7 Réélection de M. Alain Guttmann comme Président

jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Election du Comité de rémunération

Proposition du Conseil d'administration :

5.1 Réélection de M. Gian-Luca Bona

comme membre du Comité de rémunération jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.2 Réélection de M. Thierry de Kalbermatten

comme membre du Comité de rémunération jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

6. Approbation des rémunérations

Le Conseil d'administration propose de voter séparément sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe.

6.1 Vote contraignant sur la rémunération pour le Conseil d'administration pour la période allant de la fin de cette Assemblée jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2018

Montant global maximal de la rémunération : CHF 1 420 000.00

6.2 Vote contraignant sur la rémunération pour le Comité exécutif du Groupe pour l'exercice comptable 2018

Montant global maximal de la rémunération : CHF 6 000 000.00

7. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose l'élection de PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision pour l'année 2017.

8. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose l'élection de la société Ofisa SA à Lausanne, en tant que représentant indépendant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires :

Point 3 de l'ordre du jour : Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2016

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 1.70 par action, sous déduction de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 10 avril 2017. Le dividende net sera versé à partir du 12 avril 2017.

Point 4 de l'ordre du jour : Elections au Conseil d'administration

Les CV détaillés des personnes proposées pour réélection comme administrateurs se trouvent dans le rapport de gestion 2016 dans le chapitre Corporate Governance et sur Internet (<http://investors.bobst.com>).

4.6 Election de M. Patrice Bula

M. Patrice Bula, de nationalité suisse, est né en 1956. Il est diplômé de HEC de l'Université de Lausanne en sciences économiques (MSc) et a suivi le « Executive Development » programme à l'IMD de Lausanne.

Depuis 2011, il est membre de la direction générale de Nestlé SA : en charge des unités d'affaires stratégiques, marketing et ventes et Président de Nespresso. Il est basé au siège de Nestlé à Vevey. De 1980 à 2011, il a occupé diverses positions chez Nestlé, notamment : directeur de marché de Nestlé Chine (2007-2011), directeur de marché de Nestlé Allemagne (2003-2007), directeur de l'unité d'affaires stratégiques Confiserie & Biscuits au siège de Nestlé, à Vevey (2000-2003), directeur régional de Nestlé pour la région Afrique du sud (1997-2000) et directeur de marché de Nestlé Taiwan (1992-1995).

Actuellement, il est membre des conseils d'administration de :

- Schindler Holding Ltd, Suisse

Et en tant que représentant de Nestlé SA :

- Cereal Partners Worldwide SA, Lausanne, Suisse
- Beverage Partners Worldwide SA, Zurich, Suisse
- Yinlu Food Group Companies, Chine
- Hsu Fu Chi Group Companies, Chine
- Froneri, UK (JV entre Nestlé + R&R Ice Cream)

Point 6 de l'ordre du jour : Approbation des rémunérations

6.1 Conseil d'administration

Le Conseil propose un montant total maximal de CHF 1 420 000.00 pour la rémunération des six membres, pour la période de l'Assemblée générale ordinaire 2017 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2018.

6.2 Comité Exécutif du Groupe (GEC)

Le montant total de CHF 6 000 000.00 proposé pour le Comité Exécutif du Groupe à titre de rémunération pour l'exercice comptable 2018 est un maximum. Le montant total ne sera versé que si, en plus de leur salaire fixe, chaque membre du GEC atteint le maximum de la part variable de sa rémunération, fondée sur des objectifs définis individuellement. Les quantités variables sont plafonnées à 150% des montants cibles. La rémunération proposée pour l'exercice comptable 2018 est basée sur le système de rémunération qui a été mis en place depuis quelques années.

Rapport de gestion et rapport de rémunération

Le rapport de gestion 2016, contenant les comptes annuels de la Société et du Groupe et le rapport annuel, ainsi que les rapports de l'organe de révision et le rapport de rémunération, sont, sur commande, envoyés à chaque actionnaire inscrit au Registre des actions, à la dernière adresse communiquée à la Société. Ces mêmes documents peuvent être consultés, à partir du 2 mars 2017 au siège de la Société ou sur Internet (<http://investors.bobst.com/publications>).

Carte d'admission

Les titulaires d'actions nominatives de Bobst Group SA inscrits au Registre des actions recevront une carte d'inscription en même temps que l'invitation à l'Assemblée générale. Les cartes d'admission et les bulletins de vote seront envoyés sur demande à partir du 24 mars 2017.

Représentants

Chaque actionnaire a la faculté de se faire représenter à l'Assemblée générale en remplissant complètement et en signant le pouvoir figurant sur la carte d'inscription. Un propriétaire d'actions ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par un autre actionnaire inscrit au Registre des actions (article 18 des statuts). Chaque actionnaire peut également donner procuration à la fiduciaire Ofisa SA, chemin des Charmettes 7, 1002 Lausanne, représentante indépendante (article 8ss ORAb).

Plateforme électronique pour les instructions de vote (selon l'article 9, al. 1, ch. 3 ORAb)

Avec l'invitation à l'Assemblée générale, les actionnaires reçoivent une carte d'inscription. Les actionnaires peuvent s'inscrire pour participer en personne à l'Assemblée, donner pouvoir à un actionnaire ou au représentant indépendant. Les actionnaires ont la possibilité de donner des instructions de vote au représentant indépendant en utilisant la plateforme électronique jusqu'au 4 avril 2017.

Droit de vote

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au Registre des actions le 4 avril 2017 peuvent participer à l'Assemblée générale. En cas d'aliénation d'actions avant l'Assemblée générale, le droit de participer et de voter s'éteint.

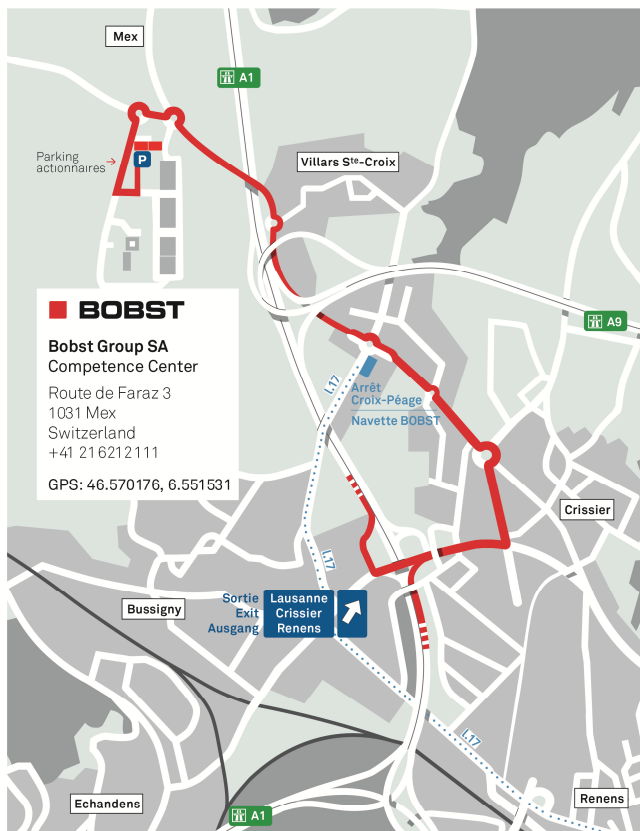
Le texte original de la présente convocation est en langue française. Il prévaut en cas de divergence avec la version traduite en anglais.

Bobst Group SA

Le Conseil d'administration

Mex, le 28 février 2017

NB : Toute correspondance et tout changement d'adresse sont à communiquer à :
Bobst Group SA
c/o Computershare Schweiz AG (précédemment SIX SAG AG)
Baslerstrasse 90, Postfach, CH-4609 Olten



Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. La ligne 17 des TL (Transports publics de la région lausannoise) part de Georgette, sept fois par heure, jusqu'à l'arrêt Croix-Péage. A partir de cet endroit, une navette BOBST vous conduira jusqu'au Competence Center, lieu de l'Assemblée. Il faut compter trente minutes depuis Croix-Péage jusqu'au lieu de l'enregistrement des actionnaires ; la dernière navette BOBST est à 16h45. Pour le retour, le service navette reprendra dès la fin de l'Assemblée jusqu'à 20h00.